



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du jeudi 09 Novembre à 19h00 à Montbéliardot

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Maryse Mainier, Dominique Mollier, Catherine Rognon.
- Messieurs Patrick Bertin, Jean-Marie Binétruy, Cédric Bôle, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Roland Martin, Denis Nappez, Serge Orny, Bruno Todeschini, Gilles Robert, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin.

Absents excusés :

- Mesdames Nathalie Pepe-Aubry, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Serge Cagnon, Fabien Cartier, Régis Ligier, Anthony Mérique, Paul Moureaux, Pierre-Jean Wycart.

Madame Catherine Rognon a été élue secrétaire.

Madame Christelle Vuillemin donne procuration à Monsieur Jean-Pierre Frigo.
Madame Nathalie Pepe Aubry donne procuration à Madame Dominique Mollier.
Monsieur Régis Ligier donne procuration à Monsieur Roland Martin.
Monsieur Anthony Mérique donne procuration à Monsieur Samuel Houser.

Observateurs :

- Madame Isabelle GELION, Maire de Montbéliardot et son adjoint
- Monsieur Eric Boucher, Président de Luxe & Tech
- Messieurs Delavelle, Nancy
- Madame Passarin

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie Madame Isabelle GELION pour l'accueil au sein de la commune de Montbéliardot.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Le comité valide le compte-rendu de la séance précédente : 05 octobre.

Approbation à l'unanimité.

➤ RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LUXE & TECH EN PRESENCE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Après avoir rappelé que le Pays Horloger contribue au fonctionnement de l'association en finançant le poste de la directrice, Monsieur le Président cède la parole à M Boucher et à Mme Passarin pour une présentation du rapport d'activité de l'association.

M Boucher et Mme Passarin présentent le rapport d'activité et la stratégie de l'association.

Cf. rapport d'activité remis en séance et diaporama présenté.

M le Président remercie et félicite les intervenants pour cette présentation. Il signale que le Pays Horloger est représenté au bureau de l'association par Jean-Pierre Frigo. La direction est assurée par Mathilde Passarin. Elle est actuellement à mi-temps (congé parental), son temps de travail est complété par Mme Annie Boillot, assistante. Le tandem président / directrice est apprécié et encouragé à continuer.

Luxe & tech est une image de marque régionale qui s'exporte maintenant. Nous tenons à réaffirmer l'engagement du Pays Horloger aux côtés de l'association. La vision technique et prospective, y compris pour le soutien moral aux chefs d'entreprises, est très appréciée.

M le Président propose à luxe & tech que l'invitation au comité du Pays Horloger ne se limite pas au Président mais qu'un comité et une AG puissent se tenir en même temps. Cela permettra de développer une connaissance réciproque.

M Vaufrey demande ce que signifie le terme « industrie du futur ».

Mme Passarin explique qu'il s'agit d'une campagne de l'Etat sur les leviers de la compétitivité principalement numérique mais pouvant porter également sur d'autres thèmes.

M Binétruy remercie l'association pour son travail. Les évolutions récentes ont fait de la région le chef de file en matière de développement économique, quels liens entretenez-vous avec eux et avec l'AER ? Par ailleurs, il y a des inquiétudes sur l'extension géographique du réseau, il faudra parvenir à conserver du lien. Enfin nous avons décidé de la diminution de notre participation au Pôle de compétitivité des microtechniques, y a-t-il encore une importance à maintenir du lien ?

M Boucher explique que les liens restent importants avec l'AER, des actions d'animation et de promotion sont conduites ensemble. Malgré la réorganisation, Anne Falga par ailleurs ancienne directrice de luxe & tech, demeure le contact pour le luxe.

En ce qui concerne le Pôle de compétitivité, sa création est une volonté de l'état initialement pour favoriser le lien entre la recherche et l'entreprise afin d'accélérer le transfert de technologie et l'innovation. Les évolutions ont contraint le pôle à se diversifier et à se positionner en prestataire de services pour générer des fonds propres ce qui nuit à la lisibilité de la structure. Toutefois il demeure un dialogue avec le pôle des microtechniques, ils n'ont pas de commission luxe qui est assurée par luxe & tech et par une organisation tacite, il est possible pour les industriels d'adhérer au pôle des microtechniques et à luxe & tech en une seule fois. Les relations peuvent être parfois complexes mais cela dépasse son rôle de président de luxe & tech d'émettre un avis sur la pertinence de leurs actions.

M le Président précise que le directeur du Pôle regrette la diminution de la subvention au Pôle des microtechniques. Il n'a toutefois pas ressenti une forte écoute de luxe & tech de la part du Pôle.

M Frigo ajoute que la baisse de la subvention a éveillé l'attention. Le fonctionnement du pôle n'est pas simple à comprendre, c'est pourquoi l'appréciation des chefs d'entreprise est intéressante.

M Vaufrey demande si le renforcement du Swiss Made a eu un impact.

M Boucher explique qu'il est intervenu dans un contexte de baisse des volumes dans l'horlogerie et qu'il est difficile à évaluer. Il y a toutefois des solutions avec la double implantation ou certains accords commerciaux qui permettent une certaine souplesse.

En conclusion, M Frigo rappelle qu'il voit avant tout dans luxe & tech l'esprit de partage et il estime que c'est ce cadre d'échanges qui permettra une dynamique pérenne.

➤ INSTALLATION DU GROUPE « ENTREPRISES ET TERRITOIRES » DE LA CCI

Cf. document remis en séance.

Suite à nos échanges de la séance précédente, nous avons écarté l'hypothèse d'une convention avec la CCI qui ne nous semblait pas d'une grande utilité, à la place nous avons formalisé une feuille de route du GET. Elle retrace nos collaborations actuelles et précise les contours du GET.

M le Président présente la feuille de route et cède la parole à M Boucher qui est l'un des élus de la CCI dédié à notre territoire.

M Boucher précise que le Président Monsieur Roy est quelqu'un de concret. Il lui a semblé opportun de se réunir par territoire. Il est important d'avoir des référents identifiés pour bien se connaître et travailler ensemble. Il faut s'organiser dans ce nouveau contexte suite à la loi NOTRe qui en créant de très grands ensembles a parallèlement demandé aux territoires de mieux s'organiser localement.

M Robert souhaite que cette feuille de route soit présentée en communauté de communes.

M Binétruy considère que c'est une orientation très importante. Il est fondamental d'être présent en proximité. Les régions sont très diverses, le commerce n'est pas le même partout. La CCI dispose de très bons agents qui font bien avancer les choses, ce sont des réseaux très intéressants.

M Leroux conclut en soulignant le fait que c'est le début de l'histoire de ce dispositif et qu'il est important de le structurer en proximité.

M le Président propose au comité d'approuver la feuille de route du GET animé par la CCI du Doubs.

Approbation à l'unanimité.

La CCI propose une présentation de son dispositif de suivi des effets suisses à destination des entreprises et commerçants du territoire. Une séance de ce type couplée à la présentation de la conjoncture Banque de France a eu lieu à Morteau en début d'année.

Cette séance se tiendra au Russey le 27 novembre en fin d'après-midi.

➤ CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

M le Président, après avoir indiqué que la Région nous encourage dans ce type d'actions de préfiguration, nous rappelle qu'une Convention Pluriannuelle d'Objectif nous lie avec la maison

de l'environnement pour le déploiement d'actions de préfiguration du PNR sur l'axe éducation au territoire. Il propose aujourd'hui au comité la signature d'un avenant pour la proroger dans la mesure où des actions ont pris du retard en raison de la vacance de poste au Pays Horloger.

2 items :

- Livret de vulgarisation du diagnostic environnemental du territoire, aujourd'hui inaccessible aux non spécialistes. Montant : 8000 € : rédaction, conception, impression, diffusion
- Programme d'animation pour une découverte des milieux naturels du Pays Horloger. Montant : 7000 €

Pour mémoire : cofinancement de 50 % dans le cadre des actions de préfiguration CR BFC.

Le comité syndical valide le prolongement de la CPO jusqu'au 1^{er} juillet 2018 et approuve le financement du livret de vulgarisation et du programme d'animation.

Ces actions s'inscrivent dans les actions de préfiguration du PNR du Doubs Horloger.

Approbation à l'unanimité.

➤ RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE ET DES CONTRATS D'ASSURANCE

LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Président informe le comité que plusieurs banques ont été sollicitées pour le renouvellement de la ligne de trésorerie. Trois d'entre elles ont répondu : la Banque populaire, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel. Nous avons déjà souscrit une ligne de trésorerie auprès de deux de ces deux banques.

A ce jour, aucun tirage n'a été effectué sur la ligne de trésorerie en 2017 donc seuls les frais d'engagement, soit 200 €, ont été réglés.

	BANQUE POPULAIRE	CREDIT AGRICOLE	CREDIT MUTUEL
Montant	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Durée	12 mois	12 mois	12 mois
Marge	1.10%	1.80%	0.8 point
Taux (marge + Euribor 3 mois) *	1.10%	1.47%	0.25%
Appel de fonds	minimum 15 000 €	pas de minimum	pas de minimum
Remboursements	au gré de la collectivité	au gré de la collectivité	au gré de la collectivité
Frais de dossier	néant	300 €	néant

Commission d'engagement	0.20 % du montant autorisé (mini 100 €) soit 200 €	néant	0.20% du montant autorisé soit 200 €
Commission de non utilisation	néant	néant	néant

* variable selon Euribor 3 mois

Le comité décide de retenir l'offre du Crédit Mutuel.

Approbation à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES

Actuellement le Pays Horloger est titulaire de 4 contrats d'assurances auprès de la compagnie Aviva :

- multirisques
- RC des professionnels
- contrat auto mission
- assurance des mobiliers / panneaux des chemins de la contrebande

Une consultation a été lancée auprès de 3 compagnies d'assurances dont Aviva :

	AVIVA Morteau	ALLIANZ Le Russey	AXA Morteau
Auto mission	1317 € /an	1405.08 € /an	Pas de suite donnée suite à notre rencontre
Responsabilité civile des professionnels	660 € /an	Pas d'offre	
Multirisques	395 € /an au lieu de 608 € /an jusqu'à ce jour	535.27 € /an	
Mobiliers contrebande France Suisse	France : 317 € /an Suisse : 270 € /an	Pas d'offre	

Le comité décide de renouveler ses contrats d'assurance auprès de la compagnie Aviva.

Approbation à l'unanimité.

➤ DIVERS

- **7 octobre : Plénière des acteurs**

Participation nombreuse mais peu d'élus, le monde agricole était bien représenté. Travaux constructifs autour de la charte.

Mme Rognon ajoute que lors de la réunion du 6 novembre avec le monde agricole, les travaux se sont très bien déroulés dans une ambiance plus détendue. Elle remercie également Charles Schelle pour son animation et ainsi que les élus présents.

M Delavelle confirme que les travaux ont été constructifs, les remarques seront intégrées dans le projet de charte. Nous avons été remerciés pour cette démarche de dialogue.

- **13 octobre : 50 ans des PNR à Bercy Village**

M Binétruy et M Leroux ont pu visiter le village des PNR à Bercy Village à l'occasion des 50 ans des Parcs. Ils souhaitent que nous fassions partie du club lors du prochain anniversaire.

- **14 octobre : signature du règlement d'eau à Biaufond**

M Robert et M Martin précisent que ce règlement d'eau permet une meilleure coordination entre les ouvrages. Il est signé entre le Préfet du Doubs et le Directeur de l'OFEN. Un petit regret sur l'absence du monde agricole car il a été montré que des efforts sont demandés à tous.

Les documents sont joints au compte-rendu.

- **18 au 20 octobre : Séminaire RAMSAR**

Séminaire national des sites RAMSAR à Labergement Ste Marie. Le RAMSAR est un dispositif de classement des milieux humides.

M Frigo y a présenté la démarche d'inventaire des zones humides. Un échange intéressant a eu lieu avec le directeur de l'agence de l'eau sur les baisses d'accompagnement de l'agence.

- **21 octobre : 10 ans du forum transfrontalier**

Le forum transfrontalier, association sur les questions transfrontalières a fêté son 10^{ème} anniversaire. Pour l'occasion ils ont réalisé un dépliant représentant une cartographie de l'ensemble de l'Arc-Jurassien.

- **23 et 25 octobre : Travaux charte, dialogue avec les partenaires**

Réunion technique avec Inddigo, la DREAL puis le Conseil Régional.

Les orientations attendues sur les travaux de la charte :

- Recentrer sur l'essentiel des missions PNR
- Améliorer la qualité rédactionnelle
- Préciser les ambitions en matière de paysages et d'urbanisme.

Nous allons limiter au maximum les engagements du Pays en dehors de la charte jusqu'au printemps car la rédaction est reprise en interne par le Pays Horloger et Inddigo se concentre sur le Plan de Parc.

- **26 octobre : Comité de pilotage covoiturage**

Il a permis de faire :

- Un Etat des lieux des entreprises adhérentes : 4 dans le Pays Horloger, 120 dans le programme
- Covoiturage spontané : évaluation de Taxito qui fonctionne petitement.
- Challenge covoiturage 2017 : organisé dans les entreprises adhérentes.

- Relance du lien avec les associations de frontaliers : contacts pris avec le groupement et l'amicale.
- Colloque de fin de programme le 28 juin 2018 : il servira à présenter les solutions de pérennisation du programme après Interreg.

- **26 octobre : Afterwork Paris**

Le CRT Bourgogne – Franche-Comté a organisé une soirée à destination des journalistes à Paris pour promouvoir la région. 120 journalistes ont participé à cette manifestation.

Le Pays Horloger / PNR Doubs (CH) étaient présents avec les chemins de la contrebande dans le cadre du collectif itinérance.

- **6 novembre : Réunion des prestataires des chemins de la contrebande**

Nous avons organisé une réunion des prestataires touristiques situés aux abords des chemins de la contrebande dont le but était le suivi et l'évaluation du projet.

Mme Mainier explique que ce produit est une plus-value pour le territoire franco-suisse. Il peut apporter du tourisme sur le secteur. Il y a en tout 137 acteurs du tourisme concernés par les parcours.

Au cours de cette matinée François Boinay a pu donner une conférence sur l'histoire de la contrebande et Sylvie Personeni présenter les itinéraires.

La mobilisation des acteurs n'a pas été très importante ce qui atteste d'un besoin de remobilisation.

M Bertin qui a assisté à la conférence a trouvé ce produit très intéressant et qu'il y a un important besoin de communication autour de celui-ci.

Mme Mainier indique qu'il faut viser le label GR de Pays et qu'il faut trouver une solution pour aboutir y compris sur les parties suisses.

M Binétruy considère que c'est un produit très intéressant, il apparaît qu'il manque un accompagnement quand les gens viennent. Il faut arriver à proposer un produit complet.

M Nappez ajoute qu'il faudrait arriver à proposer le portage des bagages.

Mme Mainier conclut en indiquant qu'il va être proposé un travail avec les hébergeurs pour continuer à innover dans l'offre autour de ce produit.

- **7 novembre : Réunion ArcJurassien.fr**

Il s'agit d'une instance récente de concertation au niveau régional : la nouvelle gouvernance de la CTJ prévoit de donner une place aux collectivités locales.

Le but est d'arriver avec une position commune des français comme le font les suisses avec ArcJurassien.ch lors des réunions de la conférence transjurassienne.

Présence tournante au bureau de la CTJ, nous représentons cette année le collège des Pays.

M Laithier a trouvé cette matinée très participative entre actualité transfrontalière, partage des initiatives des collectivités de tous niveaux et recueil de nos besoins. Il souligne également le déploiement du fonds des petits projets transfrontaliers.

Mme Mollier ajoute que notre présence est intéressante car nous apportons nos problématiques vécues au quotidien.

- **18 novembre : Assemblée des élus locaux à Noël-Cerneux**

Organisation de la séance :

- Introduction : reprise de celle de Maîche : présentation à plusieurs voix
- Répartition en ateliers sur les 3 axes de la charte
 - Objectif : travail sur l'engagement des communes
 - Qu'est-ce que le PNR pourra m'apporter :
 - Pour résoudre un problème ?
 - Mettre en avant un atout ?
 - Que pouvons-nous apporter en tant que commune à cette démarche collective ?

Une carte et un questionnaire ont été transmis préalablement pour anticiper la réflexion.

- **ARS – Gardes de nuit**

M Martin a entendu parler d'un projet de suppression des gardes de nuit par l'ARS. Est-ce exact ?

M le Président répond qu'il n'en a pas entendu parler mais qu'il va soulever la question lors d'une prochaine rencontre avec eux.

- **Autres éléments dans les pochettes**

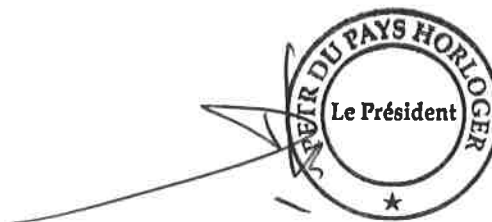
- Courrier ARS en réponse à nos questionnements sur l'urgence, la télémédecine et le contrat local de santé.
- Compte-rendu du comité de pilotage des chemins de la contrebande et le porte clé des chemins de la contrebande.

- **Dates à retenir**

- Réunion PPA SCOT : 16/11 à 9h30
- Conférence des élus locaux PNR : 18/11 à 09h00 à Noël Cerneux
- Conférence des maires SCOT : reportée au 14/12 à 20h00 à Morteau en raison de la concomitance de l'AG de l'ADAT
- Visite du vice-président de la région Eric Houley le 01/02/2018 (initialement prévue le 09/11)

La prochaine séance aura lieu jeudi 07 décembre 2017 à 19h00 aux Combes

Le Président
Denis Leroux



Une copie de ce compte-rendu est disponible sur <http://www.pays-horloger.fr>